« SEIGNEUR, EST-CE EN CE TEMPS-CI...? »

Sur Actes I, 1-11

(1)La première parole, je l'ai faite, ô Théophile, sur tout ce que Jésus, pour commencer, a fait et enseigné, (2) jusqu'au jour où, après avoir donné par un souffle saint ses prescriptions aux envoyés qu'il avait choisis, il fut enlevé. (3) Et c'est aussi à eux qu'après avoir souffert il se présenta vivant en de multiples preuves, se faisant voir d'eux pendant quarante jours et parlant de ce qui concerne le royaume de Dieu. (4) Et, comme il était en leur compagnie, il leur prescrivit de ne pas quitter Jérusalem mais d'attendre la promesse du Père : « celle que vous avez entendue de moi : (5) Jean a baptisé par l'eau, mais vous, c'est dans le souffle saint que vous serez baptisés d'ici peu de jours. (6) Eux donc, s'étant réunis, l'interrogeaient en disant : « Seigneur, est-ce en ce temps-ci que tu vas rétablir le royaume pour Israël ? » (7) Il dit à leur adresse : « Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments que le Père a placés sous sa propre autorité. (8) Mais le souffle saint survenant sur vous, vous recevrez de la puissance, et vous serez mes témoins à Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'à l'extrémité de la terre. » (9) Et à ces mots, sous leurs regards, il fut élevé et une nuée vint le soustraire à leurs yeux. (10) Et comme ils étaient fixés vers le ciel tandis qu'il s'en allait, voici que deux hommes se tinrent devant eux en vêtements blancs. (11) Ils dirent aussi : « Hommes de Galilée, pourquoi vous tenez-vous à regarder vers le ciel ? Ce Jésus, qui d'auprès de vous a été enlevé vers le ciel, viendra de la manière même dont vous l'avez, observé s'en aller vers le ciel. »

Ι

Pour peu qu'on lise attentivement ce passage on se persuadera bien vite qu'il nous introduit à une méditation sur la capacité du temps à porter en lui-même un certain événement. Celui-ci est tenu pour ultime, comme celui au-delà duquel il n'y en aura pas d'autre, et cela non point parce qu'une certaine immutabilité serait atteinte, mais plutôt parce que la temporalité ellemême a été transformée et qu'elle a acquis l'aptitude à porter en elle cet événement.

C'est, en tout cas, ce qui apparaît à l'évidence dans les versets 6 et 7. Ils constituent comme le foyer à partir duquel l'ensemble du texte reçoit sa signification. Lisons-les. Ils contiennent une

question adressée à Jésus par les envoyés qu'il avait choisis et aussi la réponse que leur fait Jésus.

Eux donc, s'étant réunis, l'interrogeaient en disant : « Seigneur, est-ce en ce temps-ci que tu vas rétablir le royaume pour Israël ? » Il dit à leur adresse : « Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments que le Père a placés sous sa propre autorité... »

Quoi qu'il en soit de la nature du *temps*, celui-ci est tenu d'emblée comme composé d'une certaine pluralité. On peut le conclure aussi bien de l'emploi du pluriel - *les temps* - que de la spécification d'un certain présent, immédiat celui-ci, - *ce temps-ci* - mais surtout, avec *les moments*, de l'insistance qui est mise à comprendre le *temps* comme une quantité discrète, composée d'éléments multiples et séparés.

En tout cas, le *temps* apparaît inséparable de l'expérience que nous faisons de la présence ou de l'absence de ce qui est nommé ici le *royaume*. Celui-ci n'échappe pas au *temps*, il est en lui, il n'est pas sans lui. Le *royaume* ne supprime donc pas, semble-t-il, la successivité du *temps*, mais il qualifie celui-ci comme le réceptacle possible d'une certaine *puissance*, ainsi que le suggère ce terme même de *royaume*.

 Π

Or, le rapport qu'entretiennent les *envoyés* avec cette *puissance* est bien singulier. En effet, ils sont dépourvus de toute maîtrise qui permettrait de connaître son avènement. Cette maîtrise appartient exclusivement à celui qui est nommé *le Père* : *Il dit à leur adresse* : « *Ce n'est pas à vous de connaître les temps ou les moments que le Père a placés de sa propre autorité… »* Cependant les *envoyés* ne sont pas pour autant démunis de *puissance*, mais celle-ci n'est pas de l'ordre du savoir : elle relève de la communication. Nous lisons, en effet, ceci : « *Mais le souffle saint survenant sur vous, vous recevrez de la puissance, et vous serez mes témoins à Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'à l'extrémité de la terre. »*

Ainsi les *envoyés* sont-ils dépourvus de la connaissance des *temps* ou des *moments*, comme d'autant d'objets qui seraient placés en face d'eux. En revanche, en recevant *de la puissance*, non seulement ils sont rendus forts, ainsi que le suggère l'emploi de ce terme, mais, surtout, ils sont lancés dans une existence qui les institue, mais en *puissance* cette fois, virtuellement donc, quoique réellement, non pas comme maîtres du monde mais comme des liens entre lui, *Jésus*, et les habitants de l'univers humain tout entier.

Comment ne pas comprendre qu'il s'agit ici de marquer la différence entre une domination physique, que permettrait le savoir et, d'autre part, une association, nullement irréelle, mais qui s'exerce par la vertu de la parole et de l'écoute et qu'on peut convenir de nommer symbolique

parce qu'elle relève du lien qui unit ? C'est à partir de cette distinction qu'on peut entendre ce qui précédait immédiatement, l'échange de propos entre les *envoyés* et *Jésus*. Lisons maintenant ces deux versets.

Ш

(4) Et, comme il était en leur compagnie, il leur prescrivit de ne pas quitter Jérusalem mais d'attendre la promesse du Père : « celle que vous avez entendue de moi : (5) Jean a baptisé par l'eau, mais vous, c'est dans le souffle saint que vous serez baptisés d'ici peu de jours... » Comme on peut l'observer, Jésus avait préparé les envoyés à exister tout autrement que par la plongée dans l'élément physique qu'est l'eau. En effet, le souffle saint dans lequel ils seront baptisés est mentionné pour signifier la liaison réelle mais, plus radicalement encore, symbolique, qui les rattache à l'attente de la promesse du Père, laquelle n'est autre que, dit-il, celle que vous avez entendue de moi...

Ainsi, alors même *qu'il était en leur compagnie*, il les avait entretenus de la poursuite et de la transformation de son compagnonnage avec eux. Et il leur en avait parlé comme d'un événement dont il fallait *attendre* la réalisation dans le *temps* et qui n'était rien d'autre qu'une *promesse du Père*. Tout se passe donc comme si le *Père* lui-même était tenu moins pour le producteur des choses et de l'univers que pour l'instituteur de la communication entre les hommes.

IV

Cette fonction attribuée au *Père* comme fondateur de la communication ou, si l'on préfère, du *royaume de Dieu*, c'est elle que l'auteur a déjà fait apparaître, dans le récit qui précède, comme le commencement du récit qui s'ouvre ici, avec les premiers mots de ce nouveau livre. Aussi peut-il écrire : (1) *La première parole, je l'ai faite, ô Théophile, sur tout ce que Jésus, pour commencer, a fait et enseigné, (2) jusqu'au jour où, après avoir donné par un souffle saint ses prescriptions aux envoyés qu'il avait choisis, il fut enlevé...*

Ainsi le récit qui débute ne fait-il que prolonger celui qui avait raconté cette *première parole* en quoi avait consisté l'existence historique de *Jésus*. Cette *première parole* n'était donc encore qu'une préface ou une introduction qui devait s'achever et, tout à la fois, se poursuivre dans celle qui va venir ensuite et qui est inaugurée par la première page du livre que l'ami de *Dieu*, *Théophile*, va lire maintenant.

De quoi cette autre parole fait-elle parler les envoyés? Calquée qu'elle est sur la première, sur l'histoire de Jésus, elle les fait parler de l'institution du royaume de Dieu comme de quelque chose de vivant, où la souffrance ne manque pas, mais où, pareillement, ce royaume de Dieu ne cesse d'advenir en puissance et avec puissance. Bref, elle reproduit pour eux et en eux, mais autrement, singulièrement, la première parole, puisque (3) c'est aussi à eux qu'après avoir souffert il se présenta vivant en de multiples preuves, se faisant voir d'eux pendant quarante jours et parlant de ce qui concerne le royaume de Dieu.

V

On peut dès lors comprendre qu'ils se disqualifieraient dans leur condition d'envoyés, s'ils restaient plantés là comme des spectateurs étonnés, après que sous leurs regards il fut élevé et qu'une nuée vint le soustraire à leurs yeux. Avec une insistance marquée par la répétition du mot lui-même, le narrateur signifie clairement qu'ils se trompent en tenant le ciel pour un lieu qui cautionnerait leur immobilité, comme s'ils ne venaient pas d'être eux-mêmes transformés en messagers permanents de l'événement qui vient de se produire. Car il y a mieux à faire qu'à s'arrêter sur le départ de Jésus: s'il faut retenir quelque chose de l'événement, ce n'est pas qu'il est le commencement d'une absence physique, un départ, mais que celui-ci, avec toute sa charge d'absence, est le prélude à une venue. Telle est, en effet, la signification des dernières phrases de ce passage.

Et à ces mots, sous leurs regards, il fut élevé et une nuée vint le soustraire à leurs yeux.) Et comme ils étaient fixés vers le ciel tandis qu'il s'en allait, voici que deux hommes se tinrent devant eux en vêtements blancs. Ils dirent aussi : « Hommes de Galilée, pourquoi vous tenezvous à regarder vers le ciel ? Ce Jésus, qui d'auprès de vous a été enlevé vers le ciel, viendra de la manière même dont vous l'avez observé s'en aller vers le ciel »

Reconnaissons cependant qu'on peut comprendre l'obstination que mettent les *envoyés* à garder les yeux *fixés vers le ciel*. On pourrait même considérer que la déclaration qui leur est faite les encourage dans la fidélité à cette attitude puisqu'ils en apprennent que *Jésus...viendra de la manière même dont vous l'avez observé s'en aller vers le ciel*. N'est-ce pas signifier clairement que le *ciel* est devenu le point source d'où ils peuvent tout attendre ?

Sans doute. Mais si les *envoyés* sont détournés d'une telle fixation céleste, c'est parce que la *puissance* de laquelle ils ne tarderont pas à être investis les libèrera d'adopter une telle conduite. Pour bien entendre ce qui est en cause ici, il nous faut revenir sur les propos que *Jésus* leur avait adressés. Il leur avait dit : « Ce n'est pas à vous de connaître les temps et les moments que le Père a placés sous sa propre autorité. Mais le souffle saint survenant sur vous, vous recevrez de la puissance, et vous serez mes témoins... »

On se souvient que nous avions entendu cette *puissance* comme une force réelle qui serait accordée présentement et, en même temps, comme une virtualité de force, une force en *puissance*, toujours indéfiniment disponible, bref, une force portée à sa plus haute *puissance*. Or, c'est le don d'une telle *puissance* qui vient empêcher tout arrêt qui immobiliserait les *envoyés*, fût-ce en direction du *ciel*. S'ils sont assignés à une fonction, c'est à celle de la communication avec le monde entier : « ... et vous serez mes témoins à Jérusalem, et dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'à l'extrémité de la terre.» Ainsi le souffle saint survenant sur eux les institue bien dans un champ immensément ouvert. Mais ce champ n'est pas celui des espaces célestes, c'est celui de l'univers humain.

VI

En définitive, il serait déplacé d'affirmer qu'il y a le *temps* et quelque chose d'autre encore que le *temps*, l'éternité par exemple, représentée ici par le *ciel*. Mais il serait tout aussi déplacé de soutenir qu'il n'y a que le *temps*. En effet, dans les deux cas on supposerait que le temps fait nombre ou pourrait faire nombre avec quelque réalité autre que lui-même. Qu'il suffise de reconnaître, sans autre précision, que nous sommes dans le *temps*. Dès lors, pour reprendre la question des *envoyés*, c'est bien *en ce temps-ci* - il n'y en a pas d'autre ! - qu'un événement décisif se produit et se prolonge.

Cet événement consiste dans le fait que de la *puissance* est accordée à des *envoyés*. Or, celle-ci fait d'eux non pas des maîtres - car le *royaume* n'a rien de commun avec un quelconque pouvoir physique - mais des acteurs, des messagers, littéralement des *témoins*, d'une communication universelle inaugurée dans la réception du *souffle saint*.

Or, s'il en est ainsi, on pourra aisément concevoir que la condition de *témoin* suppose celle de croyant. En effet, que serait un *témoin* qui n'ajouterait pas foi lui-même à ce dont il témoigne et qui n'appellerait pas à croire ceux devant lesquels il porte son témoignage ?

Clamart, le 10 juin 2011